



Conseil des arts
DE SAGUENAY

RAPPORT ANNUEL 2011



EN COUVERTURE

JULIEN BOILY

Julien Boily vit et travaille à Saguenay. Suite à un baccalauréat interdisciplinaire en art à l'UQAC, il entreprend une démarche artistique à la fois collective et individuelle. Membre du collectif *Cédule 40*, il poursuit cependant une recherche en peinture, discipline qu'il privilégie.

Inspiré par le travail des maîtres du XVII^e siècle, il détourne les codes picturaux de cette époque pour représenter des scènes contemporaines abandonnant toute quête d'invention formelle et utilisant la peinture pour ces fonctions initiales de représentation du réel. Dès lors, la peinture participe de l'œuvre comme élément sémantique en soi au même titre que ce qui est représenté dans ses tableaux.

Depuis 2007, son travail pictural a été présenté en de nombreuses occasions et il est consigné dans quelques catalogues d'expositions tels que *Memento mori : Bone Again* édité par Art Mûr, 175 NORD Rencontre culturelle entre le Saguenay-Lac-St-Jean et Montréal, édité par la Ville de Montréal en 2011 et fait l'objet d'une publication : no27 Julien Boily, réalisé par l'Agence culturelle d'Alsace / Frac Alsace et Langage Plus en 2011.

Certains de ces tableaux se retrouvent dans des collections, notamment la collection de l'Université du Québec à Chicoutimi et la collection de la Ville de Montréal.

Transcender
Huile sur toile, 178 x 147,5 cm, 2009

L'homme tend à s'élever tant au niveau intellectuel, spirituel que physique. La ballerine sert ici à la fois de référence à l'histoire de la peinture (Degas) tout autant qu'à l'idée du dépassement des limites du corps. On sait que le but du ballet classique est de donner l'impression que le corps du danseur n'est plus soumis à la gravité. Cette composition est un jeu ludique entre ces éléments rappelant l'idée de s'élever et un chérubin qui s'affère à nous ramener sur le plancher des vaches.

Ville de Saguenay
Reconnaître et soutenir l'excellence



SOMMAIRE

Crédits	6
Conseil d'administration, comités et ressources humaines	7
Mission, mandats, objectifs et programmes	9
Mot du président	11
Mot de la direction	13
Actes 2011	
Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels	15
Programme de soutien aux projets spéciaux	17
Ateliers/studios	20
Politique de délégation	23
175 Nord	28
Financement et levée de fonds	30
Positionnement et représentation du milieu	36
Entente CALQ/CRÉ - Études (suivi)	36
Autres actions du Conseil en 2011	
Formation et suivi divers	41
Perspectives administratives	45
Conclusion	46

ANNEXE

États financiers 2011 et reddition des comptes du Fonds des arts

CRÉDITS

Conception et mise en page

Danielle Tremblay, bureau de la direction

Impression

Bureau de la direction et les Pro de la Copie

Couverture

Julien Boily

Crédits photographiques

Steven Ferlatte, Gilles Fréchette, Catherine Doucet, Valérie Lavoie

Corrections

Chrystina Tremblay, Danielle Tremblay, Hélène Martel

États financiers

Mallette

Remerciements

Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier, pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Madame Guylaine Houde, directrice, Monsieur Luc-Michel Belley, chef de division du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèques, Madame Christine Tremblay et Monsieur Bruno Gagnon du Service de la trésorerie et Madame Marie-Hélène Lafrance du Service des communications de la Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier et leur contribution directe à nos projets, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-St-Jean, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Fondation Thomas-Léon Tremblay, les architectes de la Ville de Saguenay, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, la Conférence régionale des élus ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons, à l'augmentation du Fonds des arts.

TOUTE REPRODUCTION INTÉGRALE OU PARTIELLE DES TEXTES ET DES IMAGES DE CE RAPPORT, PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, TANT ÉLECTRONIQUE QUE MÉCANIQUE, NE PEUT ÊTRE FAITE SANS L'AUTORISATION DU *CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY*

Coordonnées

Conseil des arts de Saguenay
6166, rue Notre-Dame
Laterrière (Québec) G7N 1A1
Claude Martel, d.g. 418-698-3000, poste 4192 - 4092

conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca

www.conseildesartssaguenay.com

Cet ouvrage est imprimé à 98 % sur papier *Rolland Enviro 100 Copy* fabriqué au Québec et certifié de fibre 100% recyclée.

Conseil des arts de Saguenay

Conseil d'administration 2011



Ian Gailer
Président



Sylvie Gaudreault
Vice-présidente



Sébastien Harvey
Vice-président

Composition du conseil d'administration

Président :	<i>Ian Gailer</i>	Directeur de Caravane films productions	Exécutif
Vice-présidente :	<i>Sylvie Gaudreault</i>	Conseillère municipale	Exécutif
Vice-président :	<i>Sébastien Harvey</i>	Directeur d' Espace Virtuel	Exécutif
Secrétaire :	<i>Poste Vacant</i>		
Trésorier (intérim):	<i>Pauline Tremblay</i>	Conseillère pédagogique CSDLJ	Exécutif
Administrateurs:	<i>Francyne Gobeil Marina Larouche Michel Pedneau Caroline LaHaye</i>	Cabinet du maire Conseillère municipale Technicien, accordeur Enseignante ATM	

Comités et ressources humaines

Le **Conseil des arts de Saguenay** bénéficie de divers services municipaux. Un directeur général et une assistante à l'administration assurent son fonctionnement. Il s'appuie sur un réseau élargi de collaborateurs, d'un Conseil d'administration de neuf (9) membres et de quatre (4) comités consultatifs :

- Programmes et évaluation par les pairs
- Ressources humaines
- Financement
- Positionnement et représentation du milieu

Conseil des arts de Saguenay

NOTRE MISSION

Contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.

NOS MANDATS

Être représentatif et à l'écoute des besoins et des attentes du milieu artistique et culturel;

Stimuler la collaboration et l'implication financière de partenaires dans le soutien et le développement du milieu artistique et culturel;

Conseiller la Ville de Saguenay dans le domaine des arts et des politiques de reconnaissance et de soutien au milieu des arts et de la culture;

Tout autre mandat dans le domaine professionnel des arts et de la culture que lui confie le conseil municipal ou son comité exécutif.

NOS OBJECTIFS

L'accroissement de la contribution financière au secteur professionnel des arts et de la culture;

L'attraction, l'intégration et la rétention des travailleurs culturels et de la communauté artistique;

La contribution efficiente à la diversification économique et à l'offre culturelle globale;

Le soutien et le développement du professionnalisme et de l'excellence du milieu des arts et de la culture;

Le regroupement, le renforcement et le positionnement politique du milieu professionnel des arts et de la culture de la Ville de Saguenay.

NOS PROGRAMMES, PRIX ET BOURSES

Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels

Programme de soutien aux projets spéciaux

Prix Jean-Guy-Barbeau pour la reconnaissance de l'excellence

Bourses Ateliers/studios Saguenay-Montréal

Atelier/studio CAS - UQAC

Atelier/studio TouTTout - Ville de Saguenay

Conseil des arts de Saguenay

Mot du président



Imaginer la suite

Si 2009 et 2010 furent des années de bilans et de retours sur les actions du Conseil, 2011 aura été l'année d'un transfert planifié de responsabilités au Conseil d'administration. En poste et proactifs depuis 2005, certains des administrateurs et co-fondateurs du *Conseil des arts de Saguenay* devaient maintenant céder leur place et prendre des vacances bien méritées afin de laisser à d'autres le soin d'honorer leur mandat. C'est dans ce contexte qu'après un temps à la vice-présidence, j'acceptais la présidence du Conseil.

À la suite de l'arrivée de trois (3) nouveaux membres du milieu culturel, en plus d'un membre de l'exécutif municipal et du Cabinet du maire, le Conseil des arts s'enrichissait de compétences nouvelles et de ce rapprochement si stratégique et tant souhaité de l'exécutif municipal. Ainsi, il pouvait poursuivre le travail accompli avec cet espoir renouvelé d'une collaboration toujours plus étroite avec les structures décisionnelles de l'administration municipale.

Sachez que j'envisage mon mandat de manière à être un acteur de rapprochement de nos milieux respectifs et ce, afin de faire du Conseil, en accord avec nos principes fondateurs, un exemple national de leadership municipal en matière de soutien aux arts et à la culture.

Ma vision personnelle, relativement à la présence, la gouvernance et la participation active du Conseil des arts aux projets culturels structurants de Saguenay, se fonde sur la valeur et le sens des actions déjà entreprises et sur la volonté d'en améliorer et d'en faire rayonner les résultats.

Au surlendemain de la reconnaissance nationale qu'implique la nomination de "Saguenay 2010 Capitale Culturelle du Canada", à la suite de l'important projet "175 Nord - Rencontres culturelles entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montréal" et dans le contexte de notre implication directe dans des projets d'ententes et de positionnement national tels les "Ateliers/studios Saguenay-Montréal", l'entente spécifique relative au "Fonds d'excellence du Saguenay-Lac-Saint-Jean" du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Conférence régionale des élus ainsi que l'entente de développement culturel impliquant la Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le rôle et les enjeux qui se révèlent nous ramènent certainement à notre mission qui est de "contribuer à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement".

Financer l'*imaginaire*

Fort de notre reconnaissance et de notre renouvellement au programme " Mécénat Placements Culture ", qui s'est soldé en 2010-2011 par la création d'un fonds sous gestion atteignant 172 852\$, le *Conseil des arts de Saguenay* recherchera la consolidation et l'élargissement de ses actions en matière d'autofinancement.

Tournés vers l'avant et désireux de nommer et de soutenir l'excellence du travail artistique professionnel sur notre territoire, nous sommes ravis de témoigner de l'ouverture de la Ville à la suite de la majoration du budget consenti aux organismes professionnels. Nous gardons le cap afin de doter le milieu du financement nécessaire à son fonctionnement et à son développement. Pour ce faire, il nous faudra également consolider l'administration et le fonctionnement du Conseil et bien sûr, redoubler d'efforts en matière de levée de fonds, d'activités et de stratégies de financement à la hauteur des espérances du milieu artistique.

Enfin, permettez-moi de saluer le travail exceptionnel du Conseil d'administration. Je salue aussi la vision et l'implication de mes prédécesseurs en leur assurant un juste suivi et l'implication que méritent leurs efforts passés.



Ian Gailer
Président

Conseil des arts de Saguenay

Mot de la direction



De l'imaginaire au réel : Quelques constats

C'est en juillet 2006 que je suis arrivé en poste avec le défi de mobiliser mon énergie afin de trouver les ressources pour réaliser la mission et les mandats du *Conseil des arts de Saguenay*. Force est de constater qu'après six (6) années de présence soutenue, le Conseil n'a pas tout à fait atteint l'objectif fondamental d'un meilleur positionnement socioéconomique de la culture professionnelle à Saguenay.

Après des représentations multiples, des études économiques sérieuses et des actions continues, le Conseil travaille toujours à une incarnation de sa présence qui le positionnerait plus manifestement au sein de sa communauté.

Conjoncture économique, manque d'intérêt généralisé, ressources humaines et financières insuffisantes sont autant de raisons qui peuvent être évoquées globalement et certainement toutes solutionnées individuellement.

Cependant, et je le crois sincèrement, toutes ces raisons ne peuvent, à elles seules, justifier la discrétion et l'humilité qui semble auréoler le *Conseil des arts de Saguenay*.

Pourtant, ce même Conseil des arts municipal, dont on s'est enorgueilli lors de la nomination de *Saguenay Capitale Culturelle 2010* (le deuxième à se constituer au Québec), dont on a fait l'éloge à Longueuil et à Sherbrooke et qui a, notamment, servi de modèle à la création de celui de Longueuil, ne commence que très progressivement à s'inscrire comme organisme de premier plan en matière d'affaires culturelles à Saguenay.

Bien sûr le constat demeure, les ressources financières et humaines allouées au Conseil sont relativement limitées et l'éventualité de bonifier ses budgets, dans un environnement économique inquiétant, pose plusieurs problèmes et rencontre de nombreuses contradictions.

Outre la contribution au fonctionnement des organismes qui, somme toute, constitue sa première raison d'être, le Conseil cherche à s'appuyer sur un budget plus substantiel pour réaliser ses projets de développement, améliorer ses communications et accroître sa visibilité. Autant d'actions susceptibles d'attirer et d'impliquer à sa cause des voix et des visages capables d'influer sur son positionnement et celui du milieu artistique de Saguenay.

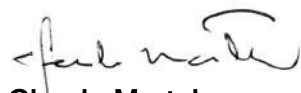
En même temps, il lui est exigé d'investir une part considérable de ses ressources à la recherche du financement nécessaire à ces mêmes actions, et ce, sans faire obstacle ni concurrence à sa clientèle.

Obtenir des contributions financières diversifiées sans toucher au réseau sollicité par les organisations artistiques professionnelles, attirer la participation du milieu des affaires issu de la région ou de l'extérieur, poursuivre la mise en application de ses stratégies relatives à l'implication de nouveaux intervenants et à la réalisation de son programme de dons dédiés sont tous ici des exemples qui nécessitent temps, ressources humaines et argent.

Nous savons tous que le mécénat et la philanthropie ne sont pas très populaires au Québec. Le grand défi sera donc de proposer des solutions novatrices et rassembleuses, d'élaborer des stratégies et des actions conjointes autour des notions de parrainage fiscal, de dons en ligne, de fonds sous gestion, de dons dédiés ou planifiés.

En ce sens, notre organisation tentera en 2012-2013 de susciter l'implication de grandes fondations et de rechercher une offre alléchante pour la grande entreprise afin de susciter orgueil et fierté autour du concept de mécénat, et ce, à travers une meilleure compréhension de la fiscalité relative aux dons.

Il faudra toujours garder à l'esprit que le manque de ressources financières pourrait ralentir la possibilité de mettre au jour de nouveaux programmes, notamment pour le soutien direct aux artistes, pour la reconnaissance de leur carrière et pour le développement de projets dont le rayonnement aurait de fortes incidences sur notre propre positionnement comme sur celui de l'art et de l'imaginaire...



Claude Martel
Directeur général

Conseil des arts de Saguenay

Les actes 2011

Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels

Contexte particulier de l'exercice en 2011

Le jury du *Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels* a tenu ses délibérations dans le cadre d'une stratégie convenue visant à sortir du *statu quo* financier des années précédentes. En effet, il fut recommandé, cette année, deux scénarios d'intervention financière auprès du milieu impliquant des augmentations relatives à la consolidation.

Recentrer les évaluations sur des facteurs d'excellence et sur la consolidation des organismes les plus " performants " aura permis d'accorder une augmentation de la contribution au fonctionnement des organismes pour l'année 2012.

Le Conseil d'administration du *Conseil des arts de Saguenay* était donc très heureux d'annoncer à la communauté, aux organismes et aux artistes professionnels de la Ville de Saguenay qu'un montant de 380 000 \$ a été accordé pour l'exercice d'évaluation par les pairs du concours 2012.

Ainsi le jury de pairs du *Programme de subventions aux organismes artistiques professionnels* a bénéficié d'une augmentation de 27 500 \$ de son plancher d'intervention pour l'exercice d'évaluation tenu au début de janvier 2012 pour le fonctionnement de vingt (20) organismes artistiques professionnels. Ici rappelons que, depuis trois ans, ce plancher était demeuré à 354 000 \$.

Notons également que ces vingt (20) organismes actuellement soutenus par le *Conseil des arts de Saguenay* sont évalués au provincial et au national et qu'ils se sont positionnés, au fil du temps, comme des organisations spécifiques et essentielles dans l'accessibilité culturelle de notre communauté.

ORGANISMES SOUTENUS EN 2011

- ◆ *Théâtre les Têtes Heureuses*
- ◆ *Théâtre les Amis de Chiffon*
- ◆ *Théâtre la Rubrique*
- ◆ *Théâtre du Faux Coffre*
- ◆ *Théâtre CRI*
- ◆ *Théâtre 100 Masques*
- ◆ *Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean*
- ◆ *Société d'art lyrique du Royaume*
- ◆ *Centre d'Expérimentation Musicale*
- ◆ *Ateliers TouTTouT*
- ◆ *Galerie Séquence*
- ◆ *Espace Virtuel*
- ◆ *Le Lobe*
- ◆ *Atelier des arts du feu*
- ◆ *Corporation des métiers d'art*
- ◆ *Caravane Films Productions*
- ◆ *Festival des Musiques de création*
- ◆ *ManiganSes, Festival international des arts de la marionnette*
- ◆ *Festival Jazz et blues de Saguenay*
- ◆ *Salon du livre du SLSJ*

Programme de soutien aux projets spéciaux

Un programme unique d'intégration et de médiation culturelle MCCCF



Le *Programme de soutien aux projets spéciaux* du *Conseil des arts de Saguenay* constitue un corpus de quatre (4) volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activités de la société.

Les projets soumis à ce programme doivent obligatoirement faire la preuve qu'ils impliquent des activités concrètes de création, de production ou de diffusion qui mettent en valeur le travail des artistes professionnels ou de la relève résidant à Ville de Saguenay et reconnus en vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec*¹.

Ainsi, cet ensemble de volets, doit-il être compris comme un outil de développement du milieu, susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières et de favoriser le rayonnement et la promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX 2011

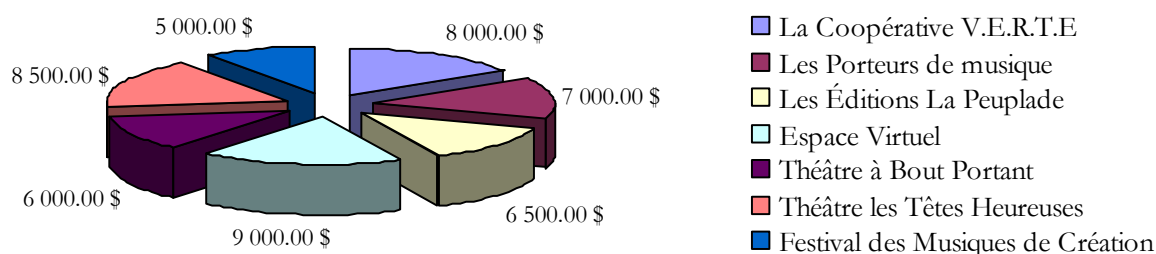
17 demandes reçues

7 projets retenus totalisant 66 300 \$ de demandes financières

Volet I : 2 projets - Volet II : 1 projet - Volet III : 3 projets - Volet IV : 1 projet

115 830 \$ total des budgets estimés des projets retenus

50 000 \$ versés en contribution financière aux projets



¹

Loi sur le statut de l'artiste professionnel au Québec

Désigne ainsi un artiste professionnel : tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.



Espace Virtuel

La femme poisson

Émilie Gilbert-Gagnon

Boran Richard

Geneviève Bouchard



Vernissage Espace Virtuel



Théâtre à Bout Portant

RAGE aux Écuries de Montréal



"Rage" Vicky Côté

Festival des Musiques de Création

Pascal Beaulieu
Stéphane Beaulieu
Pascal Bouchard
Stéphane Boulianne
Gaël Chabot-Leclerc
Naki
Christian Schroeder-Tabah
Antoine Simard
Guillaume Tremblay



La Grosse Bande d'Improvisateurs



The Ex et invités / Pays Bas
FMC 2011

Les Ateliers/studios

Bourses Ateliers/studios Saguenay-Montréal

En collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts de Montréal (CAM), nous avons élaboré un projet triennal d'échange d'artistes et de séjour-production entre les artistes de Saguenay et de Montréal, et ce, grâce à la participation d'OBORO à Montréal, de TOUTTOUT et du centre d'artistes ESPACE VIRTUEL à Saguenay.

Les objectifs de ce programme sont de permettre à un artiste de la Ville de Saguenay et à un artiste de l'île de Montréal d'avoir accès à une bourse de 10 000 \$, offerte par le CALQ, et de bénéficier de ressources professionnelles de création dans un contexte géographique et un environnement social différents.

Le projet vise aussi à raffermir les liens entre les artistes et les organismes de la région du Saguenay et ceux de la région métropolitaine. Il vise notamment à faciliter l'acquisition et le transfert de compétences ainsi que l'intégration de nouveaux créateurs dans la dynamique de milieux artistiques géographiquement éloignés.

Le 18 janvier 2011, les partenaires du projet ont eu le plaisir d'annoncer le choix des artistes **Karine Côté** et **Malina Cailean** pour les deux (2) premières résidences du projet Ateliers/studios Saguenay-Montréal. Lancé en avril 2010, ce programme bénéficie d'un investissement total de 120 000 \$ pour trois (3) ans. Le CALQ accorde annuellement un montant de 20 000 \$, le CAM et le *Conseil des arts de Saguenay*, 10 000 \$. Cette initiative ouvre également la voie à d'autres collaborations du genre entre la métropole, les régions et les conseils des arts municipaux actuels ou en devenir.

En plus de favoriser des échanges humains et artistiques des plus enrichissants, la résidence entre les artistes de Saguenay et de Montréal crée des ponts entre les boursiers et les centres d'artistes.

Grâce à ce programme, **Karine Côté** et **Malina Cailean** ont reçu une bourse de 10 000 \$ pour couvrir les coûts de leur résidence de trois (3) mois.

Lors de sa résidence à la galerie montréalaise Oboro, **Karine Côté** a réalisée une création basée sur l'architecture vivante et le paysage comme espace narratif. Récipiendaire de nombreuses bourses depuis 1999, elle a exposé dans plusieurs centres d'artistes québécois. Elle a également présenté son travail au Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre d'une exposition collective et obtenu le 1^{er} Prix des arts du Rotary Club pour son projet " Les lumières dans la ville " présenté en France et en Allemagne. Karine a terminé une maîtrise en arts à l'Université du Québec à Chicoutimi en 2003, où elle avait déjà obtenu un baccalauréat interdisciplinaire en arts en 1999.

Le travail interdisciplinaire de **Malina Cailean** est autobiographique et utilise la sculpture, la vidéo et le dessin pour explorer des thèmes classiques à l'aide de médiums contemporains. Au cours de son séjour de création à Saguenay, la Montréalaise d'origine roumaine a pu compter sur l'appui des Ateliers TouTTouT, d'Espace Virtuel et du Centre Sagamie. Récipiendaire de nombreuses bourses, elle a exposé en Suède, en Irlande, en Allemagne, en Angleterre, en Finlande, en Islande et au Canada. Elle a obtenu une maîtrise en beaux-arts, spécialisation nouveaux médias, de la *Valand School of Fine Arts* en Suède et un baccalauréat en beaux-arts de l'Université Concordia.

Des activités médiatiques sont prévues, ici et à Montréal, tout au long de ce partenariat afin de maintenir actif et vivant l'intérêt des milieux pour ce programme d'échange.

Les Ateliers/studios

Atelier/studio CAS-UQAC et Atelier/studio CAS-Ville de Saguenay.

Les responsables de l'Université du Québec à Chicoutimi nous ont fait part, en 2010, de leur volonté de renouveler un partenariat, établi en 2007, pour la mise en disponibilité d'un Atelier/studio à TouTTouT.

Cet espace de travail, accessible par concours aux meilleurs finissants du baccalauréat et de la maîtrise en art, sera encore disponible pour les trois (3) prochaines années. Ainsi les Ateliers d'artistes TouTTouT bénéficient aujourd'hui de trois (3) projets dynamiques visant à soutenir son fonctionnement : les Ateliers/studios Saguenay-Montréal, l'Atelier/studio CAS-UQAC et l'Atelier/studio CAS-Ville de Saguenay.

Ces projets structurants pour l'organisation ont comme objectif commun l'attraction et la rétention des artistes à Ville de Saguenay.

Des activités médiatiques sont également prévues tout au long de la durée de ces programmes pour assurer un suivi et une visibilité auprès des partenaires et faire connaître les lauréats des différents concours.

Liste des artistes récipiendaires ayant bénéficié des programmes d'Ateliers/studios à TouTTouT

Ateliers/studios Saguenay-Montréal

2011

Malina Cailean - Karine Côté

Atelier/studio CAS-UQAC

2007-2008

Sonia Boudreau
Francis O'Shaughnessy

2008-2009

Barbara Garant
Nicolas Lévesque

2009-2010

Pascal Picard
Maxime Bisson

2010-2011

Claudia Martin
Nicolas Longpré

2011-2012

Sylvie Martin
Elaine Juteau

Atelier/studio CAS-Ville de Saguenay

2005-2006

Guylaine Rivard

2006-2007

Boran Richard

2008-2009

Danny Lefrançois

2009-2010

Patrice Duchesne

2010-2011

Vicky Côté

2011-2012

Sébastien Harvey
Mathieu Tardif

Politique de délégation à l'intention des délégués et délégués

Une politique en voie d'adoption

Le *Conseil des arts de Saguenay* a élaboré, en 2008, le cadre d'une politique de délégation qui avait reçu un bon accueil dans le contexte de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Saguenay et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en 2007-2010.

Cependant, ce projet de politique, si intrinsèquement lié au rayonnement artistique de notre communauté et en voie d'adoption, n'a pas été retenu dans le cadre du renouvellement de l'entente Ministère/Ville. Malgré cela, la politique devrait être adoptée en 2012 et d'autres options sont déjà envisagées quant à son financement et à son application.

À titre informatif, et afin de rappeler les grandes lignes du projet, nous publions ici ce rapport :

Développement d'une politique de délégation pour les organismes et les artistes professionnels

Rapport de projet

Ce projet a été déposé lors du bilan de la première entente de développement culturel (Ministère/Ville 2003-2007) au Sommet municipal de la culture, le 16 octobre 2007. Par la suite, le projet de politique de délégation culturelle s'est développé dans le contexte de la mise en opération du *Conseil des arts de Saguenay* et de son exercice de planification stratégique.

Répondant à un des trois (3) axes d'intervention proposés par l'entente, soit la reconnaissance et le soutien à la pratique professionnelle, une brève description du projet avait alors été formulée et se lisait comme suit :

Élaboration d'une politique de délégation pour les organismes et les artistes permettant la création d'un fonds pour le remboursement partiel des frais de transport et de séjour liés aux déplacements d'individus et d'artistes officiellement invités à des festivals, des nominations ou des remises de prix.

Cette première proposition avait reçu, lors du Sommet et des exercices ultérieurs d'évaluation de l'entente, un accueil favorable et avait pu bénéficier d'un octroi de 9 000 \$ pour sa mise en œuvre et son développement.

Bien que ce projet fut compris et entendu comme un outil nécessaire au Conseil des arts, il n'a pas tout de suite trouvé une écoute attentive auprès des partenaires ciblés pouvant permettre sa mise en œuvre. Après bien des rencontres et des discussions impliquant l'Exécutif et le Conseil d'administration du Conseil des arts, Promotion Saguenay et le MCCCCF, le projet fut remis entre les mains du Comité consultatif *Programmes et évaluation par des pairs*, et ce, afin d'en assurer le suivi.

C'est ainsi que les premiers textes de la politique (définitions, conditions et critères), furent élaborés et que fut proposée, à la direction du Conseil des arts, la rédaction d'un cadre de référence¹ pouvant favoriser le développement du projet.

Ce cadre impliquait des dépenses de rédaction et de correction, du temps de la direction alloué au développement et du travail en comité. Il impliquait également la reconnaissance d'un outil commun permettant des prises de décisions éclairées en matière de délégation.

Des représentations auprès des intervenants culturels de Ville de Montréal, de la Ville de Québec, du CALQ, du Conseil des arts du Canada ainsi qu'auprès de grands événements de réseautage seraient sans doute nécessaires à la validation des buts, objets et critères relatifs au projet.

1

Un cadre de référence représente un outil qui permet à ceux qui exécutent ou élaborent un projet d'avoir une idée plus claire de ce qui doit être fait et de l'ordre dans lequel les priorités apparaissent au cours du processus de réalisation. Il intègre également, dans l'exécution du projet, un système de vérification pour mesurer ou évaluer les avancées du projet et implique les ressources financières, administratives et humaines nécessaires à son développement.

Le cadre de référence fournirait :

Des dispositions logiques, budgétaires et administratives relativement à la représentation nécessaire à sa mise en œuvre;

Une finalité, des buts et des objectifs arrêtés;

Des procédures administratives et de suivi pour examiner la progression du travail et favoriser son avancement;

La résolution aux questions organisationnelles internes ou externes qui se posent dans ce contexte et qui ne devrait en aucun cas être priorisée aux dépens des autres actions du Conseil des arts;

Le recoupement et la prise en compte des intérêts du plus grand nombre à travers le libellé d'un texte plus substantif devant servir de base au texte final après correction.

C'est donc à l'été 2008 qu'un premier texte "*Proposition réflexive pour l'élaboration d'un cadre de référence et d'encadrement des délégations à l'intention des artistes et des organismes artistiques professionnels de Ville de Saguenay*" fut soumis à l'attention de l'Exécutif et proposé au Conseil d'administration du *Conseil des arts de Saguenay*.

Chaque année, des artistes, collectifs, auteurs, compagnies de théâtre, cinéastes, associations ou organismes artistiques de Saguenay sont invités à participer à des événements nationaux ou internationaux pour y représenter notre communauté. Dans ce contexte, des demandes financières sont déposées à la Ville de Saguenay, au *Conseil des arts de Saguenay* et à Promotion Saguenay pour la participation à ces activités.

Madame Sylvie Gaudreault, présidente de la Commission des arts et de la culture de Ville de Saguenay, a proposé au Conseil de développer ce cadre de référence pour une meilleure gestion de ces demandes.

Quatre (4) lectures furent nécessaires avant le dépôt d'un texte final précédant son éventuelle adoption. En 2011, pour des raisons de positionnement et de priorisation d'intervention, le texte n'était toujours pas adopté.

La conjecture ayant suivi, la direction a poursuivi ses démarches générales en rencontrant divers acteurs du réseautage et des milieux de la culture étant à même de consolider la forme et le contenu que prendrait la future politique de délégation.

C'est lors de ces démarches de représentation et de concertation auprès des milieux artistiques et protocolaires et lors de rencontres avec les principaux intervenants du Service des arts et de la culture de Ville de Montréal et de Ville de Québec que fut rencontré Monsieur Paul Langlois d'*Accès culture* Montréal et que furent élaborés les prémices de ce qui allait devenir le projet *175 Nord* Rencontre culturelle Saguenay-Lac-Saint-Jean-Montréal.

Ce projet, correspondant en tout point aux objets spécifiques d'une politique de délégation, allait raviver et relancer l'idée de l'importance et de la pertinence d'une politique de délégation culturelle.

À la fin de juillet 2010, une importante tournée des organisations artistiques de tout le territoire, organisée en collaboration avec le Conseil régional de la culture, allait permettre à madame Ingrid Vallus du Service des arts et de la culture de Ville de Montréal, de rencontrer les principaux intervenants de la communauté culturelle et de faire le point sur les modalités de réalisation d'une rencontre culturelle Saguenay-Lac-Saint-Jean-Montréal.

Feront suite à cette visite officielle, trois (3) réunions d'importance, ici et à Montréal, impliquant les intervenants du Service des arts et de la culture de Ville de Montréal, le CAS, le CRC, le MCCCCF, Promotion Saguenay, Objectif scène et l'ATR.

C'est dans ce contexte que prendra forme et image le projet *175 Nord - Rencontre culturelle Saguenay-Lac-Saint-Jean-Montréal*.

Compte tenu de l'aspect régional du projet, la suite des choses sera prise en charge par la direction et l'agente de liaison du CRC, et ce, à travers leur réseau élargi et les groupes sectoriels de compétences.

En novembre 2011, cette importante activité de présentation et de représentation des artistes du SLSJ à Montréal a permis la mise à jour du travail accompli. Cette activité a également permis un repositionnement du projet de politique de délégation à l'intérieur du Conseil d'administration.

En ce sens, une réunion tenue à la fin de janvier 2011, à laquelle assistaient messieurs Laval Martel, Guy Blackburn, Claude Martel, du *Conseil des arts de Saguenay*, Luc-Michel Belley et Guylaine Houde du Service des arts, culture, communautaire et bibliothèques, avait permis de revoir le budget accordé au développement de cette politique et de s'entendre sur l'utilisation à venir d'une somme résiduelle affectée au projet qui pourrait servir le projet *175 Nord*.

Soulignons également que depuis sa création, le *Conseil des arts de Saguenay* a reçu et accompagné une dizaine de demandes relativement à un appui financier pouvant soutenir le déplacement et la représentation d'individus et d'organismes invités à quelques prestigieux événements, et ce, sans aucun cadre officiel d'intervention.

À cet égard, rappelons, entre autres, la demande du théâtre La Rubrique, sa nomination à la Soirée des Masques, celle du Chœur Amadeus et de sa prestation au Festival de musique de Venise, celle de Sébastien Pilote pour ses premières tournées de promotion de sa production cinématographique, de Séquence, de La Maestria et, plus récemment, celles de Racines Gumboot dans le cadre d'une invitation Du Vieux Treuil, diffuseur spécialisé des Îles-de-la-Madeleine et de la compagnie Les Têtes Heureuses pour le projet *Saguenay en 8 compagnies* à Lyon en 2012.

Sommaire des dépenses – 2009/2011

Frais de représentation et de déplacement :	3 370 \$
Frais d'inscription et de réseautage :	2 150 \$
Frais d'élaboration, de rédaction et de correction :	2 038 \$
175 Nord-Rencontre culturelle Saguenay-Lac-Saint-Jean-Montréal :	3 800 \$
Total des dépenses	11 358 \$

175 Nord - Rencontres culturelles entre le Saguenay-Lac-St-Jean et Montréal

Retour sur le projet

Du 8 octobre au 4 décembre 2011, une quarantaine d'artistes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été en vedette à Montréal dans le cadre de ce projet spécial mettant à l'honneur les arts visuels et les arts de la scène dans le réseau *Accès culture* de Ville de Montréal.

Pour le volet arts visuels, le réseau *Accès culture* s'est associé aux sept (7) centres d'artistes du Saguenay-Lac-St-Jean : les Ateliers d'artistes TouTTouT, le Centre SAGAMIE, Espace Virtuel, IQ L'Atelier, Langage Plus, le Lobe et la Galerie [Séquence].



Crédit photo : Conseil régional de la culture Catherine Doucet

Ces centres ont élaboré sept (7) expositions visant le dévoilement du travail de dix-huit (18) artistes et collectifs d'artistes de la région tels que Jean-Jules Soucy, Guy Blackburn, Carl Bouchard, Patrice Duchesne, Denys Tremblay et Sonia Robertson.

En arts de la scène, un programme diversifié a ravi parents et enfants avec des spectacles proposés par le théâtre La Rubrique, le théâtre Les Amis de Chiffon, le théâtre de La Tortue Noire, le Quatuor Alcan et le groupe de musique Ouanani.

Par ailleurs, le Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay a, quant à lui, proposé un " spécial REGARD à Montréal " et transporté une des traditions du festival " le film improvisé ", au cours duquel le cinéaste saguenéen, Jean-Marc E. Roy, a réalisé un court métrage en 48hrs à Montréal.

L'événement *175 Nord* fut réalisé grâce au soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Ce projet a également bénéficié de la participation exceptionnelle du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du *Conseil des arts de Saguenay*. Zone Occupée, Ville de Saguenay et Objectif Scène y ont aussi grandement contribué.

175 Nord en chiffres :

19 diffuseurs du réseau Accès culture
 15 arrondissements de la Ville de Montréal
 7 centres d'artistes du Saguenay-Lac-St-Jean
 7 expositions
 5 spectacles programmés
 4 soirées de projections
 27 représentations et projections
 40 artistes participants
 30 collaborateurs

Conception graphique de Marielle Couture



Financement et levée de fonds

De la difficulté au premier succès

En 2011-2012, notre protocole d'appariement financier avec Ville de Saguenay, dont les clauses, acceptées précédemment, laisseraient aujourd'hui trop de place à l'interprétation, n'a pu être renouvelé malgré de nombreuses tractations.

En 2010, le décès de madame Marie Talbot et le départ de madame Maude Thériault, représentante du milieu des affaires au Conseil d'administration, aura signifié la désintégration de notre premier comité élargi de financement.

Si nos premiers efforts de sollicitation n'ont donné que de très maigres résultats, le positionnement et la reconnaissance publique du *Conseil des arts de Saguenay*, que ces efforts impliquaient, a permis la bonification de nos idées de financement et le résultat plus significatif connu en 2011.

En matière de financement, nos difficultés demeurent constantes : ne pas interférer dans le financement des organismes que l'on soutient, fin de l'entente d'appariement municipal, fiscalité, obligations légales et faible popularité du concept de mécénat sont autant de paramètres avec lesquels il nous faut toujours composer.

Il nous faut cependant poursuivre la mise en application des stratégies les plus prometteuses, notamment celles relatives à l'implication triennale de divers intervenants : anciens résidants ou artistes émanant de la région, ordres professionnels locaux, entreprises régionales impliquées ou qui font des affaires avec les grandes agglomérations.

Il nous faut, de manière soutenue, poursuivre nos actions de sollicitations individuelles autour de la particularité de notre organisation et de l'importance du mécénat dans le support à la culture professionnelle. En ce sens, une page très personnalisée de dons en ligne est en cours de réalisation.

***Mécénat Placements Culture* et autres implications des milieux**

Avec " Mécénat Placements Culture ", c'est toujours 250 000 \$ qui nous est accessible en contrepartie d'une levée de fonds de 83 333 \$ en 2012-2013. Notons encore ici, qu'avec ce programme, tous les dons effectués au *Conseil des arts de Saguenay* sont admissibles à des appariements financiers atteignant trois (3) fois la mise des donateurs...

Liste des activités de financement en 2011

Tirages populaires

Contact direct avec les publics

Tirages et rencontres du public lors des événements très populaires *Festival des Vins de Saguenay* et *Festival des bières du monde de Saguenay*.

Le tirage a eu lieu comme prévu le 28 juillet 2011 sur les ondes du *98 FM*. Plus de 450 billets ont été vendus lors de ces deux événements.

Monsieur Pascal Simard s'est mérité le Grand prix d'un riche échantillonnage de vins et de bières des deux festivals alors que Lisette Claveau, Christine Martel, Jacqueline Audet, Robert Tremblay, Lormey Moreau, Valérie Lavoie, David Boily, Luc Gauthier, Michel Turbide et Michel Boudreault se sont partagé les différents prix annoncés.

Tous ces prix étaient également accompagnés de sorties culturelles choisies.



*Festival des vins de Saguenay, rue Racine à Chicoutimi.
Photo : Steven Ferlatte*

PLACEMENTS
Culture

Conseil des arts de Saguenay

Liste des prix

Grand prix du Conseil des arts

Assortiment de plusieurs bouteilles de vins présentées lors du Festival

1^e prix

Panier de vins du Festival d'une valeur de 300 \$

2^e prix

Croisières sur le Saguenay pour 2 personnes
Billets de concert de l'Orchestre symphonique SLSJ
Certificat cadeau du Restaurant Le Deauville 25 \$

3^e prix

Panier de vins de Barefoot wine 150 \$
Laisser passer familial pour les expositions présenté à la Pulperie de Chicoutimi



4^e prix

Certificat cadeau de Rodrigue le Bottier 100 \$
Certificat cadeau du restaurant Le Deauville 25 \$
Laisser passer double pour le théâtre d'été « La légende d'Arthur »
présenté à la Pulperie de Chicoutimi

Enveloppe surprise #1

Salon Airelle « 1 coupe + mise en plis » 37 \$
laisser passer double à la salle culturelle du Sous-Bois
Certificat cadeau du restaurant Chez Georges 25 \$
Certificat cadeau du restaurant La Vieille garde 25 \$
Laisser passer double pour le théâtre d'été « La légende d'Arthur »
présenté à la Pulperie de Chicoutimi

Enveloppe surprise #2

laisser passer double à la salle culturelle du Sous-Bois
Certificat cadeau du Café Cambio 10 \$
Certificat cadeau du magasin d'alimentation santé Bizz 10 \$
Certificat cadeau du restaurant La Vieille garde 25 \$
Billets de concert de l'Orchestre symphonique SLSJ
Laisser passer familial pour les expositions présenté à la Pulperie de Chicoutimi

Enveloppe surprise #3

Certificat cadeau du restaurant TEMAKI sushi bar 25 \$
Certificat cadeau du magasin d'alimentation santé Bizz 10 \$
Certificat cadeau du restaurant Le Deauville 25 \$
Certificat cadeau du restaurant La Vieille garde 25 \$
Billets de concert de l'Orchestre symphonique SLSJ
Laisser passer double pour le théâtre d'été « La légende d'Arthur »
présenté à la Pulperie de Chicoutimi

Enveloppe surprise #4

Certificat cadeau du Café Cambio 25 \$
Certificat cadeau du magasin d'alimentation santé Bizz 10 \$
Certificat cadeau du restaurant La Vieille garde 25 \$
Certificat cadeau du restaurant Le Deauville 25 \$
Laisser passer familial pour les expositions présenté à la Pulperie de Chicoutimi
Billets de concert de l'Orchestre symphonique SLSJ

Enveloppes supplémentaires

#5 - 4 billets pour La Fabuleuse histoire d'un Royaume pour le 5 août 2011 , 1 cidre de glace ...
#6 - 4 billets pour La Fabuleuse histoire d'un Royaume pour le 12 août 2011 , 1 cidre de glace ...



Soirée rencontre et causerie

Elles ont fait l'Amérique. De Remarquables oubliées

En étroite collaboration avec la librairie *Les Bouquinistes*, le *Conseil des arts de Saguenay* invitait la population à rencontrer deux personnalités remarquables : Monsieur Serge Bouchard et Madame Marie-Christine Lévesque.

Monsieur Bouchard et Madame Lévesque nous ont entretenu de leur projet d'écriture et d'édition des chroniques radiophoniques "De remarquables oubliés" et, plus spécifiquement, du premier tome dans lequel est présentée l'histoire des femmes d'exception qui ont fait l'Amérique.

Ces deux auteurs ont également su nous conduire, avec plaisir et moult références, sur les chemins qu'ont parcourus hommes et femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la rencontre de leur destinée, et ce, de Boston jusqu'en Alaska.

Une centaine de personnes ont répondu "présent" à notre invitation.

Vendredi 16 septembre 2011
Marina de Chicoutimi à 19h30
531, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Soirée rencontre et causerie

Au profit du
Conseil des arts de Saguenay



En compagnie
de
Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque



Crédit photo: Pedro Ruiz, Le Devoir

Coauteurs du livre
«Elles ont fait l'Amérique. De remarquables oubliés»
Tome I

35\$

Billets en vente à la librairie «Les Bouquinistes» et à la bibliothèque de Chicoutimi.

POUR INFORMATIONS:
418 540-3819 418 549-3658 418 698-3000 poste 4192

Bal masqué au profit du *Conseil des arts de Saguenay* ***Une soirée haute en couleurs !***

À l'initiative de Monsieur Ian Gailer, président du *Conseil des arts de Saguenay*, la Coopérative de solidarité V.E.R.T.E. a organisé le 5 novembre 2011, au Bar à pitons de l'Auberge de jeunesse de Saguenay, un bal masqué au profit du *Conseil des arts de Saguenay*.

Sous le thème " Duos, trios, quatuors ", plus d'une soixantaine de personnes se sont déplacées afin de faire vibrer la maison Price tout en amassant des fonds pour le Conseil des arts.

La Coopérative de solidarité V.E.R.T.E. joignait ainsi le nombre grandissant des partenaires du *Conseil des arts de Saguenay*.

Rappelons que la Coop V.E.R.T.E. gère le Bar à pitons, lieu qui s'est donné comme mission d'être une vitrine de la culture émergente et de créer une synergie propice aux découvertes artistiques. Il allait donc de soi d'accepter la proposition de Monsieur Gailer et d'aller de l'avant avec l'organisation de ce bal masqué.

Sollicitations et autres réponses des milieux

Plus d'une centaine de sollicitations personnalisées et de rencontres individuelles doublées d'une implication toute personnelle des architectes de Ville de Saguenay et des membres du Conseil d'administration, représentant du milieu culturel, ont permis d'amasser plus de 43 000 \$. Avec " Mécénat Placements Culture " et son généreux programme d'appariement, c'est 172 852 \$ qui s'ajoutent aux actifs du Conseil.

Nous remercions ici tous ceux et celles qui ont contribué à ce premier succès !

Financer *l'imaginaire*

Programme Mécénat Placements Culture

Architectes de Saguenay

Anne Rioux, Christian Côté, Daniel Païement, Éric Painchaud
Groupe conseil Planitech, Jacques Beauchesnes, LTBF et associés
Les Maîtres d'Oeuvre, Luc Fortin, Société Germain Laberge
Sylvain Simard

Liste des donateurs 2010-2011

André Salesse, Anne Lemay, Café Cambio, Comité TDS
Caisse Desjardins de Chicoutimi, Club Rotary Chicoutimi
COH Projets et Services, Communication DAC, Demex inc.
Corporation des femmes d'affaires du Saguenay, Ivonick Desbiens
EncrEco, Fondation Thomas-Léon Tremblay, Isabelle Brochu
Galerie la Corniche, Garage Munger & Tremblay, Jacques Côté
Garant & Bilodeau, chiropraticien, Guy Blackburn
Hôtel Chicoutimi, Jacqueline Audet, Jean Bilodeau
Jean-Hugues Tremblay, Justin Maltais, Patrick Potvin
la Coopérative de solidarité Verte, Laval Martel, Mallette
Les Croisières du Fjord, Les Pro de la Copie, Martine Maltais
Librairie Les Bouquinistes, Marcelle Barbeau, Station service GB
Pauline Tremblay, Pluri-Capitale, La Piazzetta, le Deauville
la Vieille Garde, Rio Tinto Alcan, Rodrigue le Bottier, UQAC
Stéphane Bédard, Sylvain Gaudreault
Diane Lalancette, massothérapeute



Conseil des arts

D E S A G U E N A Y



Laval Martel, président sortant, Ian Gailer, nouveau président et Guy Blackburn, trésorier sortant.

Positionnement et représentation du milieu

Des liens toujours à consolider

Les années d'opération 2009, 2010 et 2011, qui auront été propices à de nombreux questionnements relatifs au positionnement du *Conseil des arts de Saguenay*, nous ont amenés à penser qu'en matière de positionnement, beaucoup reste encore à faire ou à faire autrement...

Ces années auront certainement fait ressortir le besoin d'un rapprochement de nos bases, et ce, dans une approche plus "séductrice" et dans la perspective d'une meilleure information.

En ce sens, un plan d'action plus spécifique au positionnement, impliquant de nouveaux outils de communication et des rencontres planifiées du milieu ainsi que l'arrivée de nouveaux intervenants au Conseil d'administration et au sein de ses comités consultatifs devraient favoriser notre positionnement en 2012-2013.

Suivi de l'entente spécifique CALQ/CRÉ

Une entente à réévaluer

Nous avons appris en 2010-2011 que la Conférence régionale des élus (CRÉ) ne désirait pas d'un renouvellement mur à mur de l'entente spécifique, telle que réalisée au cours des dernières années, et qu'une nouvelle entente laisserait présager une refonte radicale de ces objets.

À cette enseigne, les rôles du CRC et de la CRÉ, comme leaders et porteurs de l'entente, seront primordiaux et la révision de l'entente, déjà amorcée depuis presque une année, devra être acceptée par tous les intervenants et plus spécifiquement, par ceux du milieu municipal et culturel régional.

Cette entente est un indicateur de la présence de la culture dans les priorités des élus régionaux et elle est complémentaire aux politiques culturelles municipales. Elle implique des partenariats sérieux et une contribution très substantielle du *Conseil des arts et des lettres du Québec*.

Comme le développement futur de cette entente ne relève pas de la responsabilité du *Conseil des arts de Saguenay*, bien qu'il s'y soit de longue date et de diverses manières impliqué, nous devons attendre, en tant que partenaire, l'invitation des porteurs régionaux de l'entente que sont le Conseil régional de la culture et la Conférence régionale des élus avant de nous y investir à nouveau.

Des études à suivre

Étude conjointe sur l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel

Promotion, intégration et rétention étaient les mots clefs unissant les partenaires d'une étude dont les objectifs et les termes de sa réalisation ont été convenus en 2010.

Sous la supervision d'une ressource de l'UQAC (Monsieur Gilles Bergeron, économiste réputé), Madame Isabel Brochu de la firme *Scriptura* a réalisé une étude qualitative sur l'apport de l'université à la culture professionnelle régionale dont les objectifs étaient les suivants :

- ◆ *Mesurer l'apport de l'Université du Québec à Chicoutimi au développement culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean;*
- ◆ *Identifier des facteurs d'attraction, d'intégration et de rétention des jeunes et des artistes qui serviront de cadre favorisant des projets et des ententes futures entre l'UQAC et les organismes du milieu artistique.*

Cette étude avait également comme objectif déterminant l'élaboration d'une entente cadre permettant des collaborations novatrices et concertées entre les organisations du milieu, le *Conseil des arts de Saguenay*, l'UQAC et le Ministère. Un plan de communication publique des principales données et recommandations de l'étude reste encore à élaborer.

Les recommandations de cette étude visent à suggérer des pistes de collaborations entre les partenaires. Nous en publions ici les quelques conclusions et les principales recommandations :

D'abord, les partenaires doivent prévoir un important travail de reconnaissance avant de se doter d'un plan de communication et de travail commun.

Le problème d'information et de communication s'exprime d'abord par une méconnaissance du rôle et des ressources de chacun des partenaires. Il faut donc prévoir un travail d'échange d'informations avant de développer des collaborations.

Recommandation #1

Prévoir des activités qui favoriseront des échanges et une meilleure compréhension de la mission, du rôle et des ressources des partenaires (politiques, programmes, outils, etc.). Cette recommandation implique les échanges d'informations et de données disponibles sur le milieu culturel régional.

Les partenaires doivent échanger sur les différents outils dont ils disposent et qui peuvent être mis à profit pour le milieu culturel.

Recommandation #2

Proposer des activités de réseautage qui permettront la rencontre des professeurs, des étudiants, des organismes du milieu culturel et des employés des partenaires.

L'objectif de ces rencontres est de faire connaître les expertises présentes à l'UQAC et chez les partenaires auprès du milieu.

Recommandation #3

Mettre en place des outils flexibles qui permettront aux organismes du milieu culturel de mieux connaître les expertises présentes à l'UQAC.

Bien que l'on doive accorder une priorité aux professeurs du Département des arts et lettres, il est évident que d'autres expertises peuvent contribuer au développement du milieu culturel, comme celle du Centre de recherche en développement territorial ou du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage.

Recommandation #4

Évaluer la pertinence de bonifier les ententes actuelles, formelles ou non, qui concernent le milieu culturel régional.

Dans les réflexions que feront les partenaires, il faut évaluer la pertinence de bonifier des ententes qui existent déjà dans le milieu ou encore les ententes informelles qui existent entre l'UQAC et le milieu pour en catalyser les effets.

Recommandation #5

Identifier des enjeux communs pour guider l'élaboration des ententes. Sur ce point, et considérant l'absence d'un plan régional pour le secteur culturel, les partenaires devront identifier non seulement leur base de travail mais le rôle de chacun selon leur mission respective.

Évidemment, d'autres partenaires pourront participer aux travaux. Certains enjeux sont clairement identifiés par les participants à l'enquête. Ils doivent servir de base de discussion pour les partenaires.

Recommandation #6

Évaluer la possibilité de conclure une entente similaire à celle qui prévaut dans la région de la Côte-Nord, considérant l'unicité et la fragilité actuelle de l'expertise en archéologie, l'UQAC, le Ministère, la CRÉ, la communauté de Mashteuiatsh, les MRC et les municipalités sont des partenaires potentiels.

UQAC, MCCCCF et CAS, le début d'une collaboration ?

Si l'étude a montré que l'UQAC est perçue comme un acteur clé du développement culturel régional, les attentes sont élevées à son égard, non seulement parce qu'elle dispose de ressources humaines et financières, mais parce qu'elle a la capacité et la légitimité d'exercer un leadership sur le développement du milieu culturel régional. Le contexte de la région éloignée contribue à ce niveau d'attente envers l'UQAC et le Ministère, et ce, du point de vue de l'attraction et de la rétention des diplômés. Il est donc important de voir comment, en partenariat avec le milieu, et dans le respect de leurs missions respectives, ils peuvent supporter ce développement.

Étude relative à la consolidation et au potentiel de développement des organisations

Cette étude, bien qu'elle demeure sous la responsabilité et la juridiction du Conseil régional de la culture offre encore aujourd'hui d'excellents indicateurs.

Les résultats de cette étude ont été d'un grand secours dans la formulation de l'argumentaire justifiant une augmentation budgétaire au fonctionnement des organismes artistiques. Ils ont permis de dresser un portrait éclairant de la véritable dynamique économique de ces organisations et des enjeux auxquels ils doivent s'attacher : recherche artistique, création et développement stratégique, gouvernance, relève organisationnelle, consolidation, financement, etc.

Comment, dans la perspective actuelle d'un sous-financement récurrent, maintenir une offre culturelle de qualité et soutenir tout à la fois l'émergence de nos particularités, de la création libre, de l'innovation et de la différence ?

Le comité consultatif *Programmes et évaluation par les pairs* a, quant à lui, reconsidéré l'offre de services du *Conseil des arts de Saguenay* et proposé au Conseil d'administration la poursuite des objectifs d'augmentation du Fonds des arts et d'un possible soutien triennal à ces organisations.

Objectifs financiers à moyen terme

Aussi, afin d'assurer le positionnement national de nos organisations, de maintenir leur niveau d'excellence et de soutenir leurs projets de développement tout en favorisant la rétention des travailleurs culturels, il devient nécessaire de viser en permanence l'augmentation du Fonds des arts.

Rappelons que cette étude fut réalisée en collaboration avec le Comité local de développement (CLD) et le Conseil régional de la culture (CRC).

Autres actions du Conseil en 2011

Formation et professionnalisation des artistes

2007

Une formation organisée conjointement avec le Conseil régional de la culture, dans le cadre d'un nouveau programme de soutien à la relève du Conseil des arts et des lettres du Québec, a permis à sept (7) artistes de la relève de maîtriser les divers paramètres d'une demande de subvention professionnelle.

2008

Une formation organisée conjointement avec le Conseil régional de la culture dans le cadre du programme régional Fonds d'excellence a permis à neuf (9) jeunes de préparer adéquatement leur demande au programme de l'entente spécifique CALQ/CRÉ.

2009

Une formation organisée conjointement avec le Conseil régional de la culture, a permis à neuf (9) artistes de mieux préparer leur demande de soutien au financement en se familiarisant avec l'écriture relative à la démarche et aux projets artistiques.

2010

Une formation organisée conjointement avec le Conseil régional de la culture, a permis à six (6) artistes de se perfectionner *in situ* en art médiatique et en architecture interactive.

2011

Une formation, organisée conjointement par le groupe de compétence du domaine de la danse du Conseil régionale de la culture, a permis la rencontre de trente-trois (33) danseurs et danseuses autour de la problématique de la préparation du corps aux mouvements spécifiques de la danse.

Suivi divers et représentation du milieu

Assemblée publique d'information de la Fondation communautaire du grand Québec

Dans le cadre de notre " Convention de fonds sous gestion " à la *Fondation communautaire du grand Québec*, nous avons été invités, le 20 avril 2011, à un petit-déjeuner au restaurant *Le Parlementaire* de l'Assemblée nationale pour une matinée d'échange et de partage d'information entre les créateurs de fonds et leurs partenaires donateurs.

Fonctionnement des grandes fondations, rendements et placements, création de fonds sous gestion, dons dédiés et planifiés, objets et structures d'une fondation communautaire étaient également au menu.



À l'avant : Marie Boulanger Lemieux, Fonds SVP pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille - région de Québec ; Paul-André Gingras, Fonds Famille Pierre-Gingras

À l'arrière : Claude Martel, Conseil des arts de Saguenay; Sharron Evelyn Little, Fonds Little Ragusich ; Denis Curodeau, Fonds SPV pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille - région de Québec ; Diane Charland, invitée de Michel Lacourcière, Michel Lacourcière, Assurance Jean Gamache.

Crédit photo : Gilles Fréchette

Rencontre entre les dirigeants des conseils des arts municipaux

Le 16 janvier dernier, le PDG du CALQ, Yvan Gauthier, a reçu ses homologues des trois conseils des arts municipaux du Québec : Claude Martel, directeur général du *Conseil des arts de Saguenay*, Danielle Sauvage, directrice générale du *Conseil des arts de Montréal* et Christian LaForce, directeur général du *Conseil des arts de Longueuil*.

Leurs échanges ont porté notamment sur la gouvernance, les liens avec les Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC), les restrictions budgétaires et le développement des technologies numériques partout au Québec.

Nathalie Maillé, directrice générale adjointe au *Conseil des arts de Montréal* et Marc Drouin, directeur des communications, du mécénat et des territoires au CALQ participaient aussi à cette première rencontre.



Yvan Gauthier, Danielle Sauvage, Claude Martel et Christian LaForce

Autres suivis

Cette année encore, le *Conseil des arts de Saguenay* a assumé la visibilité exigée dans le cadre de ses fonctions. Par ailleurs, il tente lorsque possible, d'assurer une présence aux différents événements culturels et de financement des organismes. En d'autres occasions, il participe aux rencontres et réunions susceptibles d'influer sur ses projets et sur ceux du milieu.

Notons ici ces quelques exemples :

- ◆ Suivi de nos projets relatifs à l'entente de développement culturel 2007-2010 ;
- ◆ Révision du texte de la politique du 1% émanant de la politique culturelle de Ville de Chicoutimi ;
- ◆ Suivi et bonification des ententes avec le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus et l'Université du Québec à Chicoutimi ;
- ◆ Suivi financier et personnalisé auprès de certaines organisations traversant des difficultés temporaires ;
- ◆ Suivi du projet d'*Accès Culture "175 Nord"* de la Ville de Montréal et du MCCCCF ;
- ◆ Soutien stratégique et logistique aux artistes et aux organismes ;
- ◆ Suivi et soutien stratégique dans le cadre de l'entente spécifique CALQ-CRÉ.

Assemblées, rencontres et réunions

En 2011, le Conseil d'administration a tenu cinq (5) assemblées, le comité exécutif quatre (4) réunions et les divers membres du Conseil d'administration représentant le milieu artistique et/ou participant à des comités consultatifs se sont rencontrés presque à tous les mois.

Conseil des arts de Saguenay

PERSPECTIVES ADMINISTRATIVES

Budget alloué au Fonds des arts en 2009, 2010 et 2011

354 300 \$ de contribution financière au fonctionnement des organismes ;

30 000 \$ pour le soutien aux projets artistiques issus des milieux ;

85 000 \$ pour le fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay.

TOTAL : 469 300 \$

Budget alloué au Fonds des arts en 2012

380 000 \$ de contribution financière au fonctionnement des organismes ;

50 000 \$ pour le soutien aux projets artistiques issus des milieux ;

110 000 \$ pour le fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay.

TOTAL : 540 000 \$

Nos objectifs 2014

480 000 \$ de contribution financière au fonctionnement des organismes ;

70 000 \$ pour le soutien aux projets artistiques issus des milieux ;

125 000 \$ pour le fonctionnement du Conseil des arts de Saguenay ;

50 000 \$ pour le développement de projets, programmes et d'ententes spécifiques.

TOTAL : 725 000 \$

Conseil des arts de Saguenay

Rapport annuel 2011

En conclusion

En 2010, le chiffre d'affaires des vingt (20) organisations dont nous recommandons le soutien au fonctionnement était de 5 678 562 \$. Les intrants directs récoltés par notre communauté, en cette même année, représentaient 2 769 097 \$ imputables à l'excellence et à la bonne réalisation de chacun des mandats de ces organismes.

Notre étude, relative à la consolidation et au potentiel de développement des organisations, réalisée en 2009 auprès de vingt-deux (22) organisations, avait permis de nommer très précisément les retombées économiques du secteur professionnel des arts et de la culture de Saguenay en 2008. Elle nous permet d'affirmer aujourd'hui que le secteur, malgré les problématiques déjà identifiées, est en relative croissance et que les investissements municipaux qui lui sont consacrés (environ 15% du chiffre d'affaires en argent et en services) sont judicieusement affectés.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN 2008

Chiffre d'affaires : 4 840 000 \$

Salaires nets : 1 200 000 \$

Cachets et bourses aux artistes locaux : 579 000 \$

Dépenses annuelles totales : 4 920 000 \$

Impact primaire : 4 284 000 \$

Impact secondaire : 5 483 000 \$ *

Retombées économiques totales estimées : 10 000 000 \$ **

* *Facteur 1.28*

** *Modèle intersectoriel du Québec*

Rappelons encore que ces organisations sont reconnues et financées (plus de 2 400 000 \$ annuellement) par différentes instances nationales, gouvernementales et paragouvernementales pour offrir à la population un éventail d'activités culturelles diversifiées et récurrentes.

Avec une participation fidèle de plus de 180 000 spectateurs annuellement, ces organisations professionnelles de la culture génèrent des activités de journalisme et de communication, de graphisme, d'impression et de publicité, d'achat et de location, de déplacement et d'hébergement et animent nos salles, nos rues, nos hôtels et restaurants tout en contribuant à notre richesse collective et à une offre culturelle structurante et attractive.

Aussi, notre travail, nous l'avons déjà démontré, s'oriente presque essentiellement vers la démultiplication de l'implication financière nécessaire au maintien de cette vitalité.

Ce qu'il nous faut souhaiter, c'est qu'une volonté commune de mieux travailler ensemble se développe et s'organise autour du Conseil des arts et de ses partenaires actuels afin de rechercher le meilleur rapport investissements/résultats assurant ainsi des retombées qualitatives et quantitatives croissantes et mesurables.

Des conventions " art et affaires ", des protocoles inter-organisations, des ententes spécifiques et particulières, des bourses conjointes ou privées, des dons dédiés sont tout autant de possibilités rentables dont nous avons fait la preuve.

À nous maintenant de saisir et de profiter au maximum de ce levier économique sans précédent pour le milieu que constitue le *Conseil des arts de Saguenay*.

Conseil des arts de Saguenay

**États financiers 2011 et reddition
des comptes du fonds réservé au
*Conseil des arts de Saguenay***



Conseil des arts
DE SAGUENAY



CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE



Canada

Conseil des arts
et des lettres
Québec



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec

PLACEMENTS
Culture

UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

